



• **BIO EN NORMANDIE** •

Les agricultrices et agriculteurs bio



Technique élevage

LES CORNES EN ÉLEVAGE BOVIN LAITIER BIO

Cette fiche recense les témoignages de 3 élevages qui ont une expérience différente des cornes :

- **Damien a un troupeau mixte** - avec et sans cornes – du fait de périodes sans écornage et de périodes avec écornage, actuellement il écorne.
- **Baptiste a toujours eu un troupeau à corne.**
- **Bruno et Paul de retour à un troupeau à corne.**

L'objectif de cette fiche est de montrer différentes situations d'élevages dans leur contexte et comment les éleveurs ont fait ou font évoluer leur système pour appliquer au mieux l'approche du mode de production biologique tout en veillant à assurer leur propre sécurité et celle de la main d'œuvre complémentaire ainsi que celle de leur troupeau.

TÉMOIGNAGE | DAMIEN OLIVIER | LA ROCQUE (14) TROUPEAU ÉCORNÉ ACTUELLEMENT

- 50 vaches. Troupeau avec une base PH, croisé montbéliard, brune des alpes, simmental.
- Vêlages groupés de printemps
- Bâtiment : aire paillée et barre aux garrots.
- 14 m² / VL d'aire de vie
- 3 mois maxi en moyenne en stabulation jour et nuit
- Alimentation hivernale :
 - Foin et enrubannage en libre-service barre aux garrots et aux râteliers, avec toujours du fourrage disponible,
 - o concentré.

Les problèmes liés aux cornes ont pu s'observer certaines années et uniquement en phase d'hivernage.

ÉVOLUTION DE L'ESPACE DE VIE ET EXPÉRIENCE SUR LA CONDUITE DU TROUPEAU DEPUIS 2013 :

- Augmentation progressive de la surface disponible (de 10 m²/VL au départ à 14 m²/VL aujourd'hui).
- Mélange des lots plus tôt (entre jeunes et entre jeunes et adultes) et dans la mesure du possible au champ.

"J'ai un lot de génisses nées en 2017 qui a des cornes et qui a vêlé au printemps 2019. Ces génisses ont été élevées par leur mère dans le troupeau des laitières ce qui leur a permis d'apprendre les codes hiérarchiques. Ces génisses ont globalement un bon comportement au sein du troupeau. Néanmoins les plus dominantes peuvent être problématiques lors des concentrations momentanées (le parc d'attente). Donc je réfléchis encore à augmenter les espaces de vie contraints."

RECOMMANDATIONS DU CONSEIL DE L'EUROPE SUR LA PRISE EN CHARGE DE LA DOULEUR :

« ...écornage et ébourgeonnage des animaux de plus de 4 semaines devront être réalisés sous anesthésie locale ou générale (réalisée par un vétérinaire ou toute autre personne qualifiée) ».

" A la base mon troupeau est mixte : j'ai des vaches avec et sans cornes car certaines années je n'ai pas écorné les jeunes à cause du protocole qui ne me satisfaisait pas (par manque de qualification). L'ambiance dans les lots à cornes est bonne au champ et c'est au moment de la rentrée en bâtiment et certaines années qu'il peut y avoir des problèmes.

Pour moi les coups ne sont pas uniquement liés aux cornes, mais d'avantage au fait de concentrer des animaux dans un espace trop restreint par rapport à leur besoin, ou encore de faire se rencontrer des animaux pour la première fois en bâtiment. La concentration exacerbent les confrontations physiques. Même sans cornes, il peut y avoir des coups et des hématomes. Les cornes ne font qu'accroître les conséquences des confrontations.

Dans ce contexte certaines années j'ai fait écorner des animaux adultes « problématiques » (sur dérogation), ce que je m'interdis de faire depuis. Début 2018 j'ai fait le choix d'écorner les jeunes veaux par ébourgeonnage tout en continuant de faire évoluer l'espace de vie et la conduite du troupeau pour limiter les problèmes de confrontations entre animaux. L'objectif est de pouvoir revenir peut-être un jour à un troupeau à cornes. "

CONDITIONS DE L'ÉCORNAGE PAR ÉBOURGEONNAGE

Au préalable :

- Formation sur l'écornage des jeunes par ébourgeonnage (obtention de la qualification pour écorner soi-même).
- Applications du protocole proposé par le RMT Bien-être animal sur l'écornage. Voir encadré et fiche Ecorner les jeunes bovins pour le protocole détaillé.

Les vêlages étant groupés, l'écornage se fait sur le lot des génisses âgées de 5 à 15 jours maxi pour les raisons suivantes :

- La contention est plus facile et limite le stress pour les veaux,
- Assurance que le bourgeon ne soit pas soudé à l'os du crâne ce qui facilite la cicatrisation et le temps de contact entre le brûleur et le veau est réduit,

• En contrepartie : impose une préparation et d'y consacrer un temps (besoin d'une demi-journée comprenant la préparation du matériel (cage de contention, visualisation de la vidéo sur l'écornage en amont pour s'assurer des gestes...), le délai pour que l'anesthésiant fasse effet...).

- 60 vaches. Troupeau normand.
 - Vêlages étalés.
 - Bâtiment : aire paillée et cornadis
 - 10,5 à 13 m² / VL d'aire de vie
 - 4 mois en moyenne en stabulation jour et nuit
 - Alimentation hivernale :
 - Fourrages : foin, enrubannage sec.
- Objectif : 100 % foin pour un troupeau plus calme
 - Concentré : 1 kg/j/VL à l'auge.

AVANT DE DÉCIDER D'ARRÊTER L'ÉCORNAGE COMMENT ÇA SE PASSAIT ?

La norme était d'écorner, c'est ce qu'on avait appris à l'école, et je l'ai donc fait quand je me suis installé à partir de 1992. Tant que j'avais un salarié, cette tâche était suivie même si je n'aimais pas le faire. Nous utilisions le fer. Puis nous sommes passé à la pâte caustique que nous trouvions à l'époque moins désagréable pour le veau et pour nous (pas d'odeur !) même si avec le recul je n'en suis plus aussi sûr !

Fin 2003, suite au départ du salarié, j'avais moins de temps. Cette tâche étant déplaisante, elle passait parfois à la trappe. Certaines vaches avaient donc des cornes que je « rattrapais » à la scie, mais pas toujours car j'ai toujours aimé les vaches avec des cornes. Et toutes les vaches à cornes n'étaient pas problématiques. J'avais donc un troupeau mixte avec et sans corne.

En 2012, j'ai repris l'écornage sur toutes les génisses car j'avais beaucoup de coups de cornes dans les flancs et les mamelles et avec des conséquences en terme de mammites, des quartiers perdus. J'ai repris la technique de l'écornage à la pâte.

Les points problématiques étaient le DAC, les logettes, les couloirs étroits, le parc d'attente (pas de possibilité d'esquiver), mais aussi les cornadis en sortie de salle de traite. Ces endroits étaient critiques pour les génisses et les vaches aveugles facilement dominées qui étaient celles qui se faisaient le plus cogner par les vaches à cornes mais aussi par les écornées.

POURQUOI AVOIR DÉCIDÉ DE REVENIR À UN TROUPEAU À CORNES ?

Je n'ai jamais aimé écorner. Esthétiquement je préfère les vaches à cornes et en 2013 j'ai suivi une formation sur la biodynamie qui montrait l'intérêt des cornes pour la digestion, la santé d'une manière générale. Et puis les cornes font partie de l'animal. En 2013, j'ai donc décidé d'arrêter l'écornage.

QU'EST CE QUI A ÉTÉ MIS EN PLACE DES CHOSSES POUR FACILITER LE RETOUR À UN TROUPEAU À CORNES ?

Je savais que si les conditions ne changeaient pas, les coups de cornes resteraient.

J'ai donc aménagé le DAC en installant un système de portes visant à protéger la vache qui était dedans. Le résultat n'était pas satisfaisant, certaines vaches trouvaient le moyen de cogner à la sortie du DAC. En 2014 j'ai donc complètement arrêté le DAC. Ça allait aussi dans le sens de la simplification de l'alimentation et du respect du rythme de digestion de l'animal (approche Obsalim). Je me suis donc mis à distribuer le concentré au cornadis quand les vaches étaient bloquées (même si ça représente un peu plus de temps de travail que le DAC).

En 2016, j'ai aussi supprimé les logettes pour revenir à un système aire paillée mais sans avoir eu le temps de réaménager le bâtiment (des différences de niveaux et des murets liés aux logettes restaient). Il n'y avait à l'époque que 6 m² /VL d'aire de couchage. En tout, elles avaient 10,5 m² chacune d'aire de vie. En plus de la pénibilité pour pailler et ébouser c'est une surface trop juste pour un troupeau à cornes. Aux cornadis il n'y avait que 63 places pour 60 VL, c'est également trop peu.

En 2019 le bâtiment a été réaménagé (égalisation du niveau des sols + suppression de certains murets), ce qui a permis de faciliter les déplacements et d'améliorer la zone de couchage. La conservation d'un muret central avec abreuvoir sépare la stabulation en 2 parties et permet au troupeau de s'organiser naturellement en sous lots.

L'hiver prochain 2020-21, nous allons arriver avec l'agrandissement du bâtiment à 13m² /VL et plus de places de cornadis (15% en rab), toujours dans l'objectif de faciliter les déplacements, les expressions hiérarchiques et l'entretien de la litière (moins d'interventions manuelles).

Le bâtiment, grâce à l'extension et à l'ancien muret-abreuvoir, sera divisé en 3 espaces ce qui permettra au troupeau de s'organiser en 3 sous lots d'environ 20 animaux.

COMMENT ÇA SE PASSE ENTRE LES VACHES AVEC ET SANS CORNES ? EST-CE QU'IL Y A ENCORE DES COUPS DE CORNES ? SI OUI À QUELLE FRÉQUENCE ?

Actuellement, il n'y a plus que 3 vaches sans cornes. Elles ont 8 ans, elles ne sont pas dominées ni vulnérables vis-à-vis des vaches à cornes.

Le plus difficile est d'introduire des génisses sans cornes dans un troupeau à cornes. A l'inverse introduire des génisses qui ont des cornes dans un troupeau sans corne est plus facile.

La période la plus à risque reste l'hiver en bâtiment, mais j'observe aussi des coups d'été dans le parc d'attente ou aux cornadis en sortie de salle de traite (s'il y a distribution de fourrage). Pour ces 2 zones sensibles je n'ai pas encore trouvé de solutions.

On observe 1 fois/mois en moyenne des marques sur mamelles. C'est beaucoup moins qu'avant en système DAC et logettes et c'est un taux acceptable pour moi. Ce qui me gêne, ce sont les vaches aveugles (2-3 dans le troupeau) qui sont plus vulnérables.

Une difficulté supplémentaire à prévoir avec les cornes a lieu l'hiver lors du mélange en bâtiment de 2 lots de génisses d'âges différents. Pour les plus petites ça peut être compliqué. Dans l'idéal c'est bien de ne pas regrouper de lots à la rentrée en bâtiments.

COMMENT SONT GÉRÉS LES VACHES TROP AGRESSIVES AVEC LEURS CORNES ?

L'épointage permet de rendre la corne moins blessante. L'agressivité est aussi un critère de réforme si cette vache a d'autres problèmes.

COMMENT ÇA SE PASSE ACTUELLEMENT ENTRE ANIMAUX AVEC LES ÉLEVEURS, S'IL Y A DE LA MAIN D'ŒUVRE EXTÉRIEURE ?

On se méfie des cornes car reconnues pour être potentiellement dangereuses. Par ailleurs, sur la ferme il y a très peu de manutention des animaux ce qui limite les risques pour nous et quand il faut faire une intervention, ça se passe aux cornadis. Du coup à mon avis le plus gros risque pour nous vient des coups de pattes en salle de traite, mais aussi sur des interventions au cornadis. Jusqu'à présent j'ai eu plus de coups de pattes que de coups de cornes.

Nous faisons appel aux salariés du service de remplacement. De leur côté pour le moment, ils n'ont pas exprimé de craintes vis-à-vis des cornes et ils n'ont pas d'intervention médicale à effectuer donc je ne vois pas de risques particuliers.

Il faut environ 10 ans pour arriver à un troupeau 100 % à cornes selon la longévité des vaches.



- 60 vaches. Troupeau normand.
- Vêlages étalés.
- Bâtiment : aire paillée et cornadis (72 places aux cornadis).
- 10 m² / VL d'aire de vie
- 5 mois en moyenne en stabulation jour et nuit
- Alimentation hivernale :
 - Foins ventilés,
 - 0 à 2.5 kg de concentré/j/VL à l'auge.



« Le troupeau de vaches normandes de la ferme familiale a toujours eu des cornes et je ne l'imagine pas autrement. Je suis attaché à la conservation des cornes tant pour l'aspect esthétique que pour la santé des animaux (qualité de la digestion et des bouses en résultant, régulation de la pression artérielle...) Il n'y a jamais eu de gros accidents entre animaux, il y a bien sûr parfois quelques cicatrices sur le cuir mais pas de quoi justifier de supprimer les cornes. Les impacts sur la mamelle sont très rares et nous n'avons jamais eu d'avortements dû à un coup de corne. Il peut y avoir quelques fois une vache ou une génisse plus agressive avec le reste du troupeau, si elle a les cornes pointues, je coupe la pointe (2-3cm) et je mets un bon coup de lime pour arrondir le bout de la corne.

Il y a 3 salariés qui interviennent sur le troupeau et nous n'avons jamais ressenti le moindre danger lié à la présence de cornes. Quand il faut intervenir sur un animal, nous le faisons souvent à la corde et je laisse sans crainte le salarié tenir l'animal lors de l'intervention. La période la plus "à risques" est l'hiver en bâtiment (de fin novembre à avril), notamment quand on introduit des génisses dans le troupeau. Il y a des vêlages toute l'année donc il y a régulièrement des génisses qui arrivent dans le troupeau et ce sont elles qui peuvent se montrer agressives le temps de trouver leur place dans le troupeau. J'essaie de les introduire au moins par 2 dans le troupeau et, depuis un an, je les mets un peu avec les tarées en extérieur avant de les rentrer dans le troupeau et cela améliore nettement leur intégration. L'hiver, les vaches sont en stabulation libre

(7m2 d'aire paillée et 3m2 d'aire bétonnée par vache) et l'alimentation est distribuée au cornadis. Elles sont systématiquement bloquées en sortie de traite pour manger le foin de tête de repas, puis elles ont un peu de céréales (0 à 1.2kg) puis un mélange de foins. Il faut qu'il y ait plus de cornadis que de vaches (au moins 10 à 20 % de cornadis en plus), j'ai 72 places aux cornadis pour un nombre de vaches qui varie entre 50 et 60 en lactation. L'alimentation doit être bien calée (méthode Obsalim©) car dès qu'il y a de l'acidité dans l'organisme ou que les foies sont surchargés, cela rend les animaux agressifs. J'ai toujours en tête la phrase de Bruno Giboudeau (vétérinaire qui a développé la méthode Obsalim©) : "le problème dans le coup de corne, c'est le coup, pas la corne". C'est lui qui m'a appris qu'un troupeau de plus de 20-25 vaches fonctionnait en sous-unités d'une vingtaine d'individus, il conseillait donc, pour un troupeau de 60 vaches, d'avoir une stabulation avec 3 compartiments paillés avec une libre circulation des vaches via le couloir bétonné. Mon bâtiment a, de par son histoire, 4 compartiments et c'est vrai qu'on retrouve toujours les mêmes groupes de vaches dans chaque partie du bâtiment. Pour moi, il est tout à fait possible d'avoir un troupeau laitier avec des cornes et

des cornadis, malgré tout, il faut que le contexte soit adapté : une alimentation bien calée, des bâtiments adaptés pour une bonne organisation sociale du troupeau, un troupeau calme et un éleveur qui n'est pas stressé par la présence de cornes. »

RESSOURCES BIBLIOGRAPHIQUES

- L'importance des cornes chez la vache – 2015 – FIBL
- Stabulations libres pour vaches à cornes – cours de formation continue FIBL – Claudia Schneider – 8-9/11/2011
- Stabulation libre pour vaches pourvues de cornes – page consultée le 02/08/2019 www.protection-animaux.com/publications/animaux_de_rente/.../mb_tks_1.8_fr.pdf
- Ecorner les jeunes bovins efficacement, facilement et sans douleur – 2016 – RMT Bien-être animal
- Vidéo de l'Institut de l'Élevage – Les conseils pour un écornage efficace des veaux : <https://www.youtube.com/watch?v=4bUaLxvo0Go>

CRÉDIT PHOTOS

- Baptiste MERCHER

RAPPEL DE LA RÉGLEMENTATION BIO

RÈGLEMENT (CE) N°889/2008	GUIDE DE LECTURE FRANÇAIS
<p>« Les opérations telles que [...] l'écornage ne sont pas effectuées systématiquement en agriculture biologique. Toutefois, certaines de ces opérations peuvent être autorisées au cas par cas par l'autorité compétente pour des raisons de sécurité ou si elles sont destinées à améliorer la santé, le bien-être ou l'hygiène des animaux. »</p> <p>« La souffrance des animaux est réduite au minimum grâce à une anesthésie et/ou analgésie suffisante et à la réalisation des opérations à l'âge le plus approprié par du personnel qualifié. » (Art. 18 § 1)</p>	<p>« Dans le cas où l'écornage est pratiqué chez des bovins, cette opération doit s'effectuer, de préférence par ébourgeonnage et avant l'âge de 2 mois sauf cas dûment justifié mais ne pouvant excéder l'âge du sevrage.</p> <p>Avant 4 semaines d'âge, l'analgésie est obligatoire ; l'anesthésie n'est pas obligatoire mais conseillée.</p> <p>Au-delà de 4 semaines, selon les recommandations du Conseil de l'Europe, l'écornage et l'ébourgeonnage doivent être effectués sous anesthésie locale ou générale, par un vétérinaire ou toute autre personne qualifiée [...].</p> <p>[...] l'écornage des animaux adultes n'est possible qu'en cas d'urgences vétérinaire dûment justifiées, sous anesthésie ».</p>

En cas d'ébourgeonnage des jeunes : il est obligatoire de faire une demande de dérogation (formulaire « Opération pour raisons de sécurité ou d'amélioration de la santé, de bien-être ou de l'hygiène des animaux » disponible à ce lien : <https://www.inao.gouv.fr/Espace-professionnel-et-outils/Produire-sous-signes-de-qualite-comment-faire/Demandes-de-derogation-en-Agriculture-Biologique>) à déposer à son organisme certificateur.